

Jura

Le bois de la scierie Chauvin, un allié pour le bilan carbone

Le bois est un matériau bas carbone. Alors quand l'entreprise qui le transforme l'utilise jusqu'au dernier copeau pour réduire son empreinte écologique, on frise l'excellence. C'est ce que fait la scierie Chauvin à Mignovillard.

« Nous sommes naturellement écos. Notre activité contribue d'elle-même à décarboner la planète. » Fabrice Chauvin, directeur de la scierie Chauvin, installée à Mignovillard dans le Jura depuis 1925, commence par là lorsqu'on lui demande ce que son entreprise fait en faveur de l'environnement. Il est vrai que l'argument parle de lui-même : un arbre stocke en moyenne une tonne de CO₂ par mètre cube au cours de sa vie et, une fois coupé, le bois continue de stocker ce CO₂, qu'il soit utilisé dans la construction ou pour un produit manufacturé, et cela peut durer plusieurs centaines d'années.

Mais ce n'est pas tout, la scierie s'est aussi investie dans le but de réduire au maximum son empreinte carbone. Le bois traité provient intégralement de forêts situées à moins de 80 kilomètres. « Notre moyenne d'approvisionnement, c'est 40 kilomètres », précise Hugo Chauvin, cadre au sein de l'entreprise. « Toute la partie transformation du bois est parfaitement écologique », poursuit Fabrice Chauvin, « notre point noir c'est le transport de l'usine jusqu'aux clients, mais on ne peut pas encore faire grand-chose. »

Une usine de pellets

Pourtant, même dans ce domaine, l'entreprise jurassienne agit. Quinze camions, qui auparavant quittaient Mignovillard chaque jour pour acheminer sciure et autres chutes de bois vers les papeteries partout en France, ne roulent désormais plus. La scierie a créé une usine de pellets près de son siège. Ain-



La scierie Chauvin aura 100 ans l'année prochaine.

Photo fournie par la scierie Chauvin

si, sciure et plaquettes sont transformées sur place en pellets et vendues localement. « On fait même mieux que ça, on achète les écorces de bois des autres scieries aux alentours pour faire des pellets. On peut dire qu'on participe à décarboner aussi les scieries de la région », note Fabrice Chauvin.

Transport électrique à l'intérieur de l'usine, élévateur électrique... Au fur et à mesure des

investissements, l'entreprise s'efforce de diminuer son empreinte. « Nous avons réalisé un audit carbone pour la partie sciage, j'aimerais maintenant le faire pour la partie pellets », souligne Fabrice Chauvin. La chaudière biomasse de la scierie contribue à elle seule à nettement améliorer le bilan RSE de l'entreprise. Alimentée en écorces de bois (reste du sciage), la chaudière permet de sécher les

pellets (1 000 m³/s) et de chauffer tous les locaux de l'entreprise. L'eau que le séchage génère est quant à elle utilisée en circuit fermé.

Mais qu'est-ce qui motive vraiment les dirigeants à s'engager autant pour l'environnement ? Une conviction écologique ? Un intérêt économique ? C'est un peu tout à la fois. « Nous vivons de la nature, le bois est notre activité et nous avons vu en 10 ans l'évolution de nos forêts. Pour être franc, il y a dix ans, le réchauffement climatique ne nous parlait pas. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas l'ignorer. On ne peut pas prétendre être une entreprise qui innove si on n'anticipe pas. C'est aussi une demande de nos gros clients, qui exigent aujourd'hui que l'on ait un bon bilan RSE. Et il y a de vrais bénéfices pour nous, des économies à long terme et un confort dans le travail, car qui dit électrique dit moins de bruit et un air plus sain ».

● Jennifer Millet

Haute-Loire

Dans le département, le soleil permet aussi des économies d'énergie

Loi d'accélération des énergies renouvelables (EnR), loi Climat et résilience... Le cadre réglementaire est suffisamment épais pour conduire les entreprises et les particuliers à se pencher sur l'un des volets de la transition écologique : la transition énergétique.

Le photovoltaïque coche toutes les cases pour transformer les contraintes légales de la transition énergétique en avantages économiques et environnementaux. Plus d'un Altaligérien en est convaincu. Hedi Mekhaldi est fils de chauffagiste et chauffagiste lui-même depuis plus de vingt ans. « C'est un non-sens de ne pas être producteur de sa propre énergie aujourd'hui. » Laquelle ? À moins d'être propriétaire d'un terrain dont le sol regorge de pétrole ou de gaz, quoi d'autres que l'électricité peut-on produire soi-même ici ? L'autre raison, et non des moindres, est que le quadragénaire occupe la fonction de di-

recteur régional (les quatre départements auvergnats mais aussi la Loire, la Lozère et l'Aveyron) du groupe Hestiom basé à Entzheim, près de Strasbourg.

Le concepteur et installateur alsacien de chauffage basse consommation et de panneaux photovoltaïques rayonne en France et en Belgique. En Haute-Loire, une agence vient d'ouvrir dans la zone d'activités de Saint-Germain-Laprade.⁽¹⁾

Référence depuis 1993 sur un marché en plein essor, la société alsacienne développe trois marques : Aterno (solutions de chauffage basse consommation pour les particuliers), Aterno ENR (production et autoconsommation d'électricité photovoltaïque pour les particuliers) et PowerPark (solutions photovoltaïques destinées aux entreprises et aux collectivités locales). À travers ces entités, le groupe se démarque par des atouts de poids : des radiateurs électriques à inertie fabriqués en France, des panneaux solai-



Les salaisons Chalendar, à Beaulieu, disposent d'une capacité de production électrique de 100 Kwc et d'un stockage de 30 Kwc en batteries. Photo fournie par PowerPark

res importés d'Allemagne et des équipes dans les territoires au plus près la clientèle avant, pendant et après la mise en service.

« Sécuriser l'avenir »

Denis Chalendar est l'un de ses clients. Le presque sexagénaire se définit comme un « paysan-charcutier » dont les salaisons et la viande de porcs élevés sur l'exploitation font la renommée sur les marchés et le commerce installé dans le pro-

longement de la ferme familiale au village « Les Freytis » (Beaulieu). Dans le laboratoire, une dizaine de salariés transforme une quarantaine de bêtes par semaine.

Pour l'entrepreneur, le souci de diminuer l'empreinte carbone n'est pas feint, c'est même une marotte. Mais il reste pragmatique : l'élément ayant accéléré le processus tendant à consommer une énergie autoproduite est bien financier.

« En 2022-2023, le prix de l'électricité battait des records alors que nous consommons en moyenne 500 kW quotidiennement, avec des pics les jours de cuisson. Au prix de l'époque il fallait réagir, sécuriser l'avenir. En poussant la réflexion, l'option de stocker l'énergie dans des batteries afin d'alimenter les chambres froides la nuit nous est apparue séduisante. »

Même si les quelques mois d'expérience ne suffisent pas à l'affirmer sans réserve, le choix de produire sa propre électricité grâce au soleil semble avoir été le bon : la facture réglée au fournisseur public baisse significativement depuis (plus de 50 % l'été dernier). De quoi envisager de couvrir l'investissement (138 000 euros) d'ici à cinq ans. Plutôt raisonnable pour un équipement dont la durée de vie se compte en décennies.

● Christophe Bouyer

⁽¹⁾ 1, rue Maurice-Schuman à Saint-Germain-Laprade. 04 15 74 00 09.